



**À TOUT INTÉRESSÉ  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT  
NUMÉRO 125-2010**

Prenez avis que le 5 juin 2017, dans la salle des délibérations du conseil municipal située à l'hôtel de ville, au 2, place de l'hôtel de ville, à compter de 19h, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante:

Nom du propriétaire et du demandeur : ABCDE Internet Inc.  
Adresse : 1, rue de l'Église, Frelighsburg, Québec  
Lot no. : P-54, P-55, P-58 du cadastre du Village de Frelighsburg

Cette demande affecte les dispositions réglementaires du règlement de lotissement No. 125-2010, au niveau de la dimension minimale et de la profondeur moyenne des terrains.

Nature de la demande:

La dérogation mineure vise à rendre conforme le lotissement de la propriété en la divisant en 2 terrains pour la construction d'une résidence unifamiliale.

Le lotissement minimal dans un rayon de 100 mètres de tout cours d'eau dans le village est de 2000m<sup>2</sup>. Le propriétaire désire diviser le terrain en deux demandes de lotissement soit un terrain d'une superficie de 1000m<sup>2</sup> et un second d'une superficie de 1 403.2m<sup>2</sup>. De plus, la profondeur minimale réglementaire est de 45 mètres, la division du lot en 2 propriétés donnerait des profondeurs moyennes de 28.27m. et de 28.10m.

Raison invoquée :

Le propriétaire désire construire une résidence pour son fils dans le village en séparant sa propriété sise au 1, de l'Église.

**DONNÉ À FRELIGHSBURG CE QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE DIX-SEPT.**

  
Anne Pouleur  
Directrice Générale  
Secrétaire-trésorière

